

Bulletin d'inscription

& Règlement intérieur

Art 1 : Le vide grenier est organisé par le Comité des fêtes ". Il se déroulera le **dimanche 4 Octobre 2026**. La participation à cet événement entraîne l'**acceptation de l'intégralité du règlement intérieur**.

Art 2 : L'**installation des exposants se fera entre 6h30 et 8h**. Au delà, la circulation sera interdite dans l'enceinte du vide grenier de 8h à 18h, **y compris pour les véhicules des exposants**.

Art 3 : Les stands pourront être démontés à partir de 17h.

Art 4 : Il est demandé de veiller à **laisser son emplacement propre**. Des poubelles seront mises à votre disposition.

Art 5 : Ne sont pas admis à la vente ni à l'échange : les animaux, les armes, les produits alimentaires, l'alcool et produits illicites.

Art 6 : **Les emplacements seront définis par le Comité des fêtes.**

Art 7 : Le paiement s'effectuera par chèque à l'ordre du Comité des fêtes, ou virement au moment de la validation du bulletin d'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué.

Art 8 : Les **réservations sont prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets** et seront closes dès que le périmètre autorisé sera saturé et au plus tard le 2 Octobre 2026.

Art 9 : Les inscriptions seront prises en compte une fois la fiche d'inscription dûment remplie **et le paiement effectué**.

Art 10 : Le Comité des fêtes ne peut être tenu responsable en cas d'accident, de perte, vol ou détérioration des objets exposés ou de biens personnels.

Art 11 : Le Comité des fêtes se réserve le droit d'exclure toute personne qui ne respectera pas le règlement sans remboursement.

Art 12 : **Le matériel pour les exposants ne sera pas fourni par le Comité des fêtes.**

Art 13 : Un remboursement sera possible uniquement en cas d'annulation de notre part notamment en raison du mauvais temps et d'impossibilité de report dans l'année.

Art 14 : Suivant l'art L321-9 CP. Les exposants sont autorisés à participer à 2 vides greniers par an maximum.

Art 15 : Suivant l'art L310-2 Les exposants s'engagent à vendre que des objets personnels et usagés.



Nom..... Prénom.....

E-mail..... Téléphone.....

Adresse.....

Besoins spécifiques(à côté de, angle).....

N° de pièce d'identité.....

Nombre d'emplacement (6€ les 3m)

Coût Total en €.....

Paiement par :

☐ Chèque* ☐ Espèces* ☐ CBvia helloasso.fr

**À déposer à la mairie de
Salles/Garonne avant le 2
Octobre 2026*



Date/...../.....

Signature :